

COMMUNIQUÉ

Rendements des fonds en euros et des gestions pilotées 2015 :

Altaprofits.com annonce un très bon cru de performances pour ses contrats gérés par **SwissLife Assurance et Patrimoine**

Paris, le 8 février 2016. Altaprofits.com, créateur de l'assurance-vie en ligne « sans frais d'entrée », pionnier de la **gestion pilotée*** sur Internet (2006), annonce un très bon cru 2015 en termes de performances pour ses contrats gérés par **SwissLife Assurance et Patrimoine** : **Titres@Vie**, **Titres@Capi**, **Titres@Capi PEA**. Pour ce qui est :

► **Du fonds en euros des contrats Titres@Vie et Titres@Capi**

Le fonds en « euros » de **SwissLife Assurance et Patrimoine** a la particularité de dépendre du pourcentage d'unités de compte dans le contrat et de l'encours de ce dernier. Il affiche un rendement 2015 allant de **2,40 % à 3,30 % nets**** (2,70 % à 3,50 % en 2014**), **soit 0,20 point supplémentaire par rapport aux taux de rendement servis pour ce même fonds par SwissLife Assurance et Patrimoine sur ses autres contrats.**

% d'unités de compte (UC)	Montant < 250 K€	Montant > 250 K €
< 20 % d'UC	2,40 %	2,60 %
20 % ≥ UC < 40 %	2,60 %	2,80 %
40 % ≥ UC < 60 %	2,80 %	3,00 %
> 60 % d'UC	3,10 %	3,30 %

Avec un minimum garanti de 1,51 % pour 2016.

« Ces résultats se situent parmi les meilleurs du marché et traduisent parfaitement l'approche haut de gamme de SwissLife Assurance et Patrimoine. Cette constance est un gage de grande qualité et de confiance pour nos épargnants. Enfin, cette règle d'attribution de rendement leur est favorable car le taux d'unités de compte sur Titres@Vie et Titres@Capi est supérieur en moyenne à 60 % ; ainsi, la grande majorité de nos détenteurs de contrat SwissLife Assurance et Patrimoine bénéficie du rendement de 3,30 % nets de frais de gestion pour la part de leur contrat gérée en fonds en euros », analyse François Leneveu, Président d'Altaprofits.com.

► **Des performances des gestions pilotées gérées sur les conseils de Lazard Frères Gestion pour les contrats Titres@Vie, Titres@Capi, Titres@Capi PEA**

En 2015, 2014, 2013, cumulées sur 3 ans et sur 5 ans, ces résultats se présentent comme suit :

Les contrats	PERFORMANCES NETTES de frais de gestion du contrat	2015	2014	2013	Cumulées sur 3 ans	Cumulées sur 5 ans
Titres@Capi PEA	Profil PEA [1]	+ 9,52 %	[3]	/	/	/
Titres@Capi PEA	Gestion Privée [2]	+ 10,25 %	[3]	/	/	/
Titres@Vie et Titres@Capi	Carte Blanche [1]	+ 7,10 %	+ 8,83 %	+ 18,54 %	+ 35,39 %	+ 35,49 %
Titres@Vie et Titres@Capi	Gestion Privée [2]	+ 6,60 %	+ 8,23 %	+ 13,99 %	+ 29,06 %	+ 36,83 %

[1] L'option « Gestion Pilotée », en OPCVM, est accessible à partir de 5000 €,

[2] Pour celle mêlant OPCVM et titres vifs (actions), le seuil d'accès est de 30 000 €, pour un coût respectivement de 0,24 % et 0,34 % par an supplémentaires au frais de gestion de base des contrats (0,60 % par an).

[3] Contrat ouvert à la souscription en cours d'année.

Rappelons deux spécificités propres aux **contrats Titres@Vie, Titres@Capi et Titres@Capi PEA** et qui présentent un intérêt certain :

- Ces contrats permettent aux souscripteurs d'accéder aux actions de l'Euro Stoxx 50 et du SBF 120 à partir de 3 000 €,

- Ils sont multi-poches, c'est-à-dire qu'ils combinent deux univers de gestion dans un seul et même contrat : l'épargnant a la possibilité à la fois de confier une partie de son épargne en « gestion pilotée » et de gérer lui-même « en gestion libre » des OPCVM et des actions en direct, ainsi que le fonds en euros (pour les contrats Titres@Vie et Titres@Capi). Son choix est modifiable à tout moment.

Contact presse Altaprofits.com : Brigitte Huguet
Tél. 01 46 34 78 61 – information-presse@altaprofits.fr

* *Egalement appelée **gestion déléguée** ou **gestion sous mandat**.*

** **Nets de frais de gestion et avant prélèvements sociaux.**

À propos d'Altaprofits.com : Le créateur de l'assurance-vie en ligne « sans frais d'entrée » en France - un site web visionnaire - un pure player de l'assurance-vie, <http://www.altaprofits.com>.

C'est en décembre 2000 que les premiers épargnants ont pu accéder à l'offre en ligne d'Altaprofits.com. Depuis, le site web n'a cessé d'innover, comme en :

- 2009, en proposant la souscription d'obligations en direct pour des particuliers dans le cadre de contrats d'assurance-vie,

- 2011, en offrant la possibilité d'investir en titres vifs (actions) dans un contrat d'assurance-vie, de les gérer librement avec un minimum d'investissement (3 000 €). Le contrat présente une autre possibilité inédite : trois modes de gestion combinables (dits « par compartiment » ou « multi poches ») ; l'épargnant a la possibilité à la fois de confier une partie de son épargne en Gestion Pilotée « Carte Blanche » ou en « Gestion Privée » et de gérer lui-même en « Gestion Libre » des OPCVM et des actions en direct, ainsi que le fonds « euro »,

*- 2012, en lançant une application mobile iPhone**, catégorie « Finance », 100 % confidentielle et sécurisée, 100 % gratuite,*

- 2015, en créant le premier contrat d'assurance-vie sans papier (signature électronique) et qui peut être ouvert sans obligation d'être déjà détenteur d'un contrat de la gamme [Altaprofits.com](http://www.altaprofits.com),

Puis, en lançant le 1^{er} contrat d'assurance-vie luxembourgeoise sur Internet.

Altaprofits.com propose de nombreuses informations juridiques, fiscales et patrimoniales, ... online, par téléphone (les Conseillers patrimoniaux d'altaprofits.com, diplômés en Gestion de Patrimoine, répondent aux questions des personnes qui le souhaitent au 01 44 77 12 14), **sur rendez-vous** (au 17, rue de la Paix dans le 2^{ème} arrondissement de Paris).

La 1^{ère} pure FinTech française née il y a 15 ans

Le site web permet également aux épargnants d'avoir accès à des outils d'aide à la décision à forte valeur ajoutée utiles à toute stratégie patrimoniale. Ces outils sont développés par Altaprofits.com et lui sont propres tel que, dès 2000, l'« Asset Allocator », logiciel de construction de portefeuille efficient et de choix de fonds personnalisés à partir de critères. Altaprofits a construit ce logiciel en se basant sur la théorie de l'optimisation de portefeuille développée par Harry Markowitz, pour laquelle il a obtenu le prix Nobel en 1990, avec William Sharpe et Merton Miller.

Les contrats de la gamme Altaprofits.com figurent régulièrement en tête des comparatifs, des classements et reçoivent de nombreuses distinctions de la presse patrimoniale et financière.

Altaprofits, courtage d'assurances

Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, <http://www.orias.fr>. Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 278 000 Euros. RCS Paris B 428 671 036. Code NAF: 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris. Tél 01 44 77 12 14.

***iPhone est une marque déposée Apple INC.*